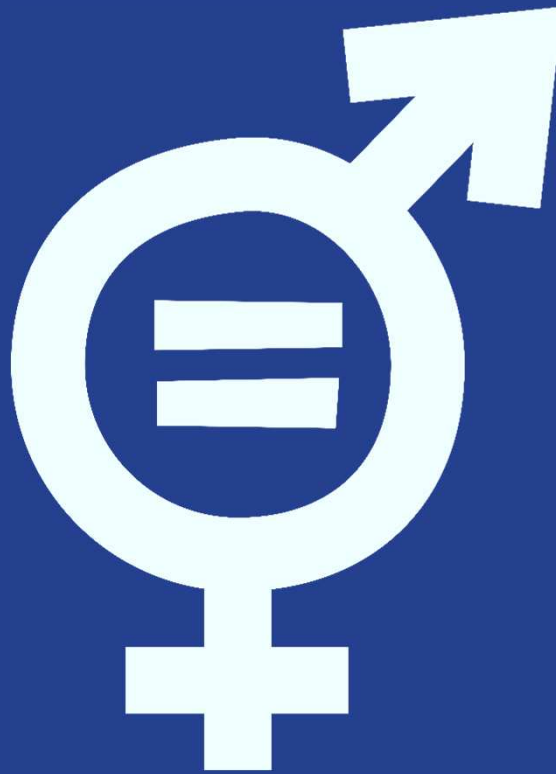




**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AGIR POUR LES DROITS DES FEMMES



Dans le Val-de-Marne, l'État s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

#EgaliteFH #8mars2023



## EN BREF

Depuis 2017, le Président de la République a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la priorité de son action.

Dans le Val-de-Marne, les services de l'État s'inscrivent dans la stratégie forte et ambitieuse poursuivie par le Gouvernement et sont tous engagés pour faire de l'égalité une réalité.

**La diffusion d'une culture de l'égalité dès le plus jeune âge, la mobilisation pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, dont les femmes sont les premières victimes, constituent les priorités de la politique aux droits des femmes et à l'égalité menée dans le département toute l'année.

Ce travail de terrain est réalisé en lien avec les collectivités et les associations, avec lesquelles la déléguée départementale aux droits des femmes entretient des contacts réguliers.

Tout au long de cette semaine, du lundi 6 au vendredi 10 mars, une série d'actions est organisée dans le département à l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes le 8 mars**.

Cette journée offre d'une part l'opportunité de réfléchir et d'échanger sur l'égalité entre les femmes et les hommes mais aussi de faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société. C'est enfin l'occasion de mettre en avant des initiatives inspirantes et des parcours de femmes au cœur de la création ou de la participation à la vie sociale, politique et économique.

Des séances de sensibilisation à cette culture de l'égalité sont ainsi organisées cette semaine à destination des élèves de collèges et lycées du département, trois « jobdatings » sont aussi mis en place et offriront des possibilités d'emploi ou de formation pour tous et toutes, dans des métiers encore aujourd'hui majoritairement occupés par des hommes ou des femmes. Une visite de l'unité médico-judiciaire du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil permettra également d'échanger avec des médecins et des représentantes d'associations, qui assurent au sein de cette unité une permanence pour accueillir les victimes de violences, notamment intrafamiliales.

Toutes ces actions ont en commun un même objectif, sensibiliser et mobiliser les val-de-marnais et val-de-marnaises, pour contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes, au-delà du 8 mars.

# TRANSMETTRE ET DIFFUSER LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ, DÈS LE PLUS JEUNE AGE



Le comité interministériel du 8 mars 2018 a défini les mesures clés pour transmettre et diffuser la culture de l'égalité :

## Agir auprès de la communauté éducative :

- nomination d'un ou d'une « référent(e) Égalité » au sein des établissements scolaires ;
- formation de l'ensemble de la communauté éducative à la déconstruction des préjugés et à la prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles.

## Agir auprès des parents :

- mise à disposition d'outils relatifs à l'égalité filles-garçons, les usages d'Internet et du numérique et la lutte contre le cyber-harcèlement

## Agir auprès des élèves :

- instaurer la parité dans les instances représentatives des élèves ;
- promouvoir la mixité des filières et des métiers, en se fixant des objectifs chiffrés par filière et en utilisant le stage d'orientation de 3e pour faire découvrir des filières peu mixtes.



## FOCUS SUR LE DISPOSITIF DE RÉFÉRENT(E) ÉGALITÉ

### **Le (la) référent (e) :**

- assure l'interface entre politiques nationales et académiques et l'établissement scolaire,
- anime et coordonne les actions dans les établissements,
- participe au réseau aux niveaux départemental et académique.

Le (la) référent (e) agit sous l'autorité du chef d'établissement, en lien avec le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

# TRANSMETTRE ET DIFFUSER LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ, DÈS LE PLUS JEUNE AGE



## DANS LE VAL-DE-MARNE

**115** référent(e)s égalités

### ELLES EN PARLENT

« Les référents et référentes égalité ont démarré en 2018. Ils ont pour mission de diffuser la culture de l'égalité au sein de l'établissement. Ils sont aussi là pour créer des partenariats avec des associations »

**Iacovina SCLAVOU**, inspectrice de l'Education nationale, pilote de la mission égalité filles-garçons et lutte contre l'homophobie de l'Académie de Créteil

« Le référent est là pour proposer des actions à l'ensemble de la communauté éducative et aussi aux élèves.

*Le plus important, c'est de mettre en place des projets stratégiques transversaux. Par exemple, nous avons déposé un dossier de candidature pour un projet Erasmus, qui a été accepté et ce projet francophone a permis aux élèves de réfléchir avec leurs camarades européens à l'égalité de genre et de se rendre compte que les problématiques étaient à peu près partout les mêmes en Europe. Ils ont notamment rédigé une charte de l'égalité et se sont engagés à la respecter.*

*Ce qui fait plaisir, c'est de voir les élèves s'emparer de cette question d'eux-mêmes »*

**Djidji ALLEK**, professeure de lettres et d'histoire au lycée Armand Guillaumin à Orly, référente égalité au sein de l'établissement

## ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'insertion et l'autonomie économique des femmes constituent un enjeu sociétal, social et économique essentiel. Elles ne peuvent être dissociées d'une action durable pour l'égalité professionnelle. Il s'agit d'un enjeu de justice sociale pour les femmes et les hommes, autant que de performance économique des acteurs privés et publics.

L'égalité professionnelle et l'autonomie économique des femmes sont les conditions premières de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Faire progresser l'égalité professionnelle au sein des entreprises est l'une des grandes priorités gouvernementales. L'ambition est claire : chaque femme doit trouver sa place au sein de la société et en particulier au sein du monde professionnel, à la hauteur de ses aspirations, de ses ambitions et de ses compétences.



### L'Index de l'égalité professionnelle

La **loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel**, promulguée le 5 septembre 2018, a permis la création d'un instrument de mesure commun des inégalités professionnelles : **l'Index de l'égalité professionnelle**.

Composé de 5 indicateurs et noté sur 100 points, il permet de mesurer les écarts de rémunération, d'augmentation et de promotion entre les femmes et les hommes, la part de salariées augmentées après la maternité et la parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Depuis 2019, toutes les entreprises de plus de 250 salariés et, depuis 2020, toutes celles de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes chaque année au 1er mars.

# LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES



Dans le Val-de-Marne, en 2022, **308 000 euros** ont été consacrés par le Fonds Interministériel de prévention de la délinquance à la lutte contre les violences intrafamiliales et à l'aide aux victimes, **318 150 euros** par l'enveloppe « droits des femmes » (soit une hausse de 25 % depuis 2019), **230 529 €** par l'Agence régionale de santé et **2,5 millions d'euros** par la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, qui a elle augmenté sa contribution d'1 million d'euros en un an.

## Prévenir les violences



## Protéger et prendre en charge les victimes

### Les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge dans le Val-de-Marne

Différents dispositifs sont déployés à destination des femmes victimes de violences intrafamiliales, pour favoriser une sortie des situations de violence :

- Les **accueils de jour et le lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation de Tremplin 94 au sein de la Maison Solidarité Femmes** garantissent un premier accueil et une écoute des femmes victimes de violences, suivis éventuellement d'une orientation vers d'autres structures et partenaires. Ils permettent aussi de préparer ou d'éviter le départ du domicile des femmes victimes de violence et de leurs enfants et de prévenir les situations d'urgence.
- En complément de ces dispositifs, l'Etat soutient également dans le-Val-de-Marne 50 permanences pour les femmes victimes de violences, à l'instar des permanences du **centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF94)**, des permanences de l'**APCARS 94** ou des permanences de l'**APCE 94**.

### Contacts utiles :

<https://www.val-de-marne.gouv.fr/index.php/Actualites/Droits-des-femmes/Permanences-dans-le-Val-de-Marne>

# LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES



## Le déploiement des intervenants sociaux en commissariats

Le premier poste d'intervenant social en commissariat (ISC) dans le Val-de-Marne a été créé en 2021, à Fontenay-sous-Bois, sur cofinancement de l'État, de la commune et de la Caisse d'allocations familiales.

Le dispositif a ensuite été étendu en octobre 2021 au commissariat de Créteil et en juillet 2022 au commissariat de Charenton-le-Pont avec la participation des communes de Charenton et de Saint-Maurice.

Des échanges sont en cours avec d'autres communes du Val de Marne pour continuer à déployer les intervenants sociaux en commissariat en 2023.

## La consolidation de la réponse sanitaire apportée aux femmes victimes de violences

Parce que les médecins constituent les premiers professionnels vers qui se tournent les victimes, il est important de coordonner les travaux entre les forces de l'ordre, les associations et les directions des hôpitaux et des cliniques, en liaison avec les agences régionales de santé.



## EXEMPLE DE L'UNITÉ MÉDICO-JUDICIAIRE DU CHIC DE CRÉTEIL ET DE LA PERMANENCE ASSURÉE PAR LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AIDE AUX VICTIMES

L'unité médico-judiciaire du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil accueille les victimes afin de réaliser les examens médicaux de constatations, physiques ou psychologiques, nécessaires aux procédures judiciaires.

Les victimes sont orientées vers cette unité par les forces de police, après leur dépôt de plainte, afin d'établir un certificat de constatation et de définir le nombre de jours d'incapacité temporaire de travail (ITT).

## LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Lors de ces consultations, les médecins informent également les victimes de la possibilité de bénéficier d'un entretien, avec une professionnelle experte en matière de lutte contre les violences dans le cadre des permanences d'aide aux victimes assurées par l'une des quatre associations du schéma départemental d'aide aux victimes.

Ces associations travaillent en partenariat afin d'assurer des permanences qui ont lieu du lundi au vendredi, de 10h à 18h dans les locaux de l'unité, pour toutes les victimes : violences conjugales, autres violences, accidents de la route, etc.

Sur l'année 2022, **414** victimes ont bénéficié de ces entretiens.

Ces permanences sont financées en partie par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, à hauteur de 50 000 euros.

### Les quatre associations du schéma départemental de l'aide aux victimes





## PROGRAMMATION DE LA SEMAINE



### Lundi 6 mars 2023

**Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès le plus jeune âge**

**8h00 - 10h00 : Sensibilisation des élèves à l'égalité femmes-hommes**

*Collège Elsa Triolet, à Champigny-sur-Marne*

*Par la déléguée départementale aux droits des femmes et la référente égalité de l'établissement*

### Mercredi 8 mars 2023

**Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès le plus jeune âge**

**8h30- 9h55 : Sensibilisation des élèves à l'égalité femmes-hommes**

*Lycée d'Arsonval, à Saint-Maur-des-Fossés*

*Par la déléguée départementale aux droits des femmes, le référent égalité de l'établissement, la référente départementale « violences conjugales » de la police nationale et la directrice du CIDFF94*

**Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès le plus jeune âge**

**10h30-11h45 : Temps d'échange avec les élèves de Terminale de la commission égalité sur leurs projets**

*Lycée d'Arsonval, à Saint-Maur-des-Fossés*

*Par Naaïma Mejani, secrétaire générale adjointe de la préfecture du Val-de-Marne*

**Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès le plus jeune âge**

**9h-12h : Jobdating « Féminisation des métiers du transport et de la logistique »**

**13h-14h30 : cercle d'échange pour des pistes d'amélioration des conditions de travail dans les métiers du transport et de la logistique**

*SDEF, Vitry-sur-Seine*

*Par SDEF, Vitry-sur-Seine*

**Œuvrer pour l'égalité professionnelle**

**14h00 : Jobdating « Féminisation des métiers de la sécurité »**

*Pôle emploi de Maisons-Alfort*

*Par Agence Pôle emploi de Maisons-Alfort, en présence de Bachir Bakhti, sous-préfet de Nogent-sur-Marne*

**Ouvert à la presse**

## PROGRAMMATION DE LA SEMAINE

### **Œuvrer pour l'égalité professionnelle**

**14h00 : Jobdating « Les métiers du grand-âge: des métiers de femmes ? »**

*Pôle emploi de Fontenay-sous-Bois*

*Par pôle emploi de Fontenay-sous-Bois, en présence de Naaïma Mejani, secrétaire générale adjointe*

**Ouvert à la presse**

### **Lutter contre les violences sexuelles et sexistes**

**15h30 : Visite de l'Unité Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil**

*CHIC de Créteil*

*Par Mathias Ott, préfet délégué pour l'égalité des chances*

**Ouvert à la presse**

### **Jeudi 9 mars 2023**

#### **Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès le plus jeune âge**

**8h30-10h30 : Sensibilisation des élèves à l'égalité femmes-hommes**

*Lycée Armand Guillaumin à Orly*

*Par la déléguée départementale aux droits des femmes et la référente égalité de l'établissement*

### **Vendredi 10 mars 2023**

#### **Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès le plus jeune âge**

**10h00-11h00 : Sensibilisation des élèves à l'égalité femmes-hommes**

*Collège Romain Rolland à Ivry-sur-Seine*

*Par la déléguée départementale aux droits des femmes et la référente égalité de l'établissement*

#### **Transmettre et diffuser la culture de l'égalité, dès la jeunesse**

**10h30-11h45 : Valorisation des actions de l'établissement en matière d'égalité filles-garçons**

*Collège Romain Rolland à Ivry-sur-Seine*

*En présence de Mathias Ott, préfet délégué pour l'égalité des chances*

*Pour les événements ouverts à la presse,*

*merci de vous accréditer sur [pref-communication@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@val-de-marne.gouv.fr)  
avant le mercredi 8 mars 2023, 14h*

**Contact presse :**

[pref-communication@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@val-de-marne.gouv.fr)

01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau de la communication  
interministérielle  
21-29 avenue du Général-de-Gaulle  
94000 Créteil